Transport Scolaire

Un service de ramassage scolaire est mis à la disposition des élèves du collège et du lycée.

Tarifs

Depuis 1984, le **Conseil Départemental de la Haute-Garonne a opté pour la gratuité du transport scolaire vers les écoles, les collèges et les lycées**, dans le cadre du règlement départemental applicable. C'est une économie pour les familles de l'ordre de 500€ par an et par enfant supporté.
Pour tous renseignements :
- Secrétariat de la mairie de Montlaur
ou
- Site du Conseil Général de la Haute-Garonne / Rubrique Transports scolaires

Circuits des BUS à la rentrée 2024-2025

- **S4011 Belberaud - Lycée St Orens de Gameville**
- **S4164 Montlaur - Collège Prévert St Orens de Gameville**
- **S4189 Montlaur - Collège Prévert St Orens de Gameville**
- **S4190 Belberaud - Collège Prévert St Orens de Gameville**